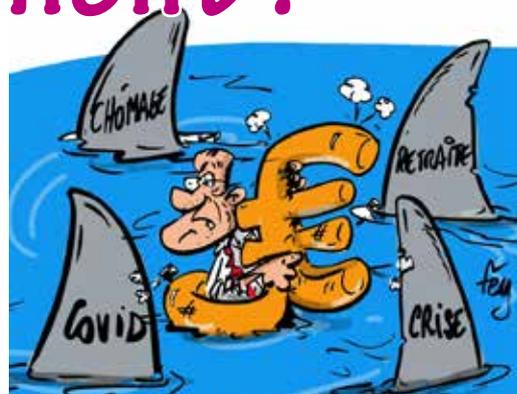




Et si nous raisonnions autrement !



Contre la spirale de la déprime et le choix permanent de l'austérité, de la précarité et de l'insécurité sociale, nous opposons l'espoir avec la redistribution contre la charité.

Les mêmes qui n'ont pas su anticiper la gestion de la crise sanitaire en se prétendant aptes à la gestion publique et en se présentant à ce titre aux responsabilités du gouvernement de notre pays voudraient aujourd'hui amplifier les recettes ultralibérales qui nous mènent depuis des années vers une crise sociale et économique que la dernière pandémie a accélérée et amplifiée.

S'ils n'ont pas l'air de redouter leur prochain entretien d'évaluation, c'est à nous de leur démontrer que nous entendons bien quant à nous réinventer notre société, quelles que soient leurs prétentions.

Ils ne sont décidément pas de notre monde, mais tout comme nous entendons bien résister au Covid-19, nous ne nous laisserons pas envahir par leur logique répressive et régressive et nous lui opposons une société solidaire, démocratique et respectueuse de notre écosystème tout en garantissant la primauté des droits sociaux et la gestion des biens communs au service de l'intérêt général.

L'Élysée-Matignon et Bercy ne se « réinventent » pas !

Le spectacle des inégalités n'a pas cessé avec la pandémie et le confinement. Mais ce qui est vécu par les un.e.s, en haut de l'échelle sociale, comme une opportunité prend la forme d'une catastrophe pour beaucoup d'autres à l'autre bout de cette échelle, une échelle dont les barreaux ont d'ailleurs sauté.

A écouter les grands médias en boucle, le chômage ne semble être qu'une conséquence technique prévisible de la nécessité d'interrompre largement l'activité économique. Son caractère humain et social en apparaît presque secondaire, de l'ordre des dégâts collatéraux évoqués lors d'une frappe militaire « chirurgicale ».

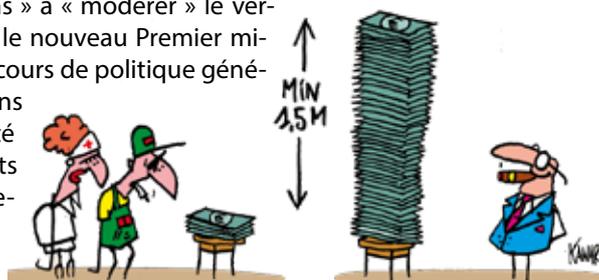
Rien pourtant n'est écrit et rien n'était écrit de ces inéluctabilités que les pouvoirs politiques et économiques et leurs relais médiatiques voudraient nous asséner pour mieux encore nous assommer après le choc de la pandémie loin d'être achevée : pas plus, hier, le confinement né de l'oubli dans les dédales des circuits informatiques d'un plan pandémie que, aujourd'hui, les conséquences sociales qui ne seraient réservées qu'aux salarié.e.s et autres demandeuses et demandeurs d'emplois.

L'opportunité ? Elle vaut pour les actionnaires du CAC 40 dont les dividendes sont eux en parfaite santé. Depuis la crise financière de 2008, les versements aux actionnaires des très grandes entreprises ont grimpé de 70 %, souligne encore une étude publiée le 22 juin par l'ONG Oxfam et le Basic (Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne).

Crise sanitaire : les inégalités se portent bien !

Mieux, ou pire si l'on veut bien mesurer ce que cela veut dire pour tout ce qui n'est pas actionnaire, la bourse est en forme ! Elle flaire déjà les perspectives de dividendes dans les plans de relance annoncés, car on cherchera en vain les contreparties garanties pour la collectivité et l'intérêt général. Fin juin, le CAC 40 enregistrait une hausse de 27% en quelques semaines après une forte chute au début de la crise sanitaire.

Dans ce contexte, les « invitations » à « modérer » le versement de dividendes faites par le nouveau Premier ministre Jean Castex lors de son discours de politique générale tiennent plus de déclarations d'intention sans effet sur la réalité que de véritables engagements à limiter pour le moins ces versements.



Business as usual...

Évidemment on n'oubliera pas que la gestion de la pandémie est source de profits, des masques aux tests, des traitements aux vaccins. Nous devrions nous réjouir de la pré-réservation de vaccins dont les mois qui s'écoulent semblent malheureusement confirmer que nous ne sommes pas prêts d'en vérifier l'efficacité.

Si celle-ci n'est pas encore garantie, la cotation des actions en bourse liée à ces pré-réservations est assurée d'en profiter.

À l'opposé, l'absence de gratuité des masques et leur commercialisation dans les hypermarchés démontrent au besoin, Covid-19 ou pas, que la lutte contre les inégalités, même face à des enjeux de santé publique, n'est toujours pas une priorité.



Quand la gestion prévisionnelle des masques par les pouvoirs publics s'est révélée calamiteuse, le masque « grand public », appelé à la rescousse par le Président de la République, a même été l'occasion de mettre en avant le développement d'une « filière textile », exception française.

La crise sociale menace : les remèdes libéraux à plus fortes doses encore !

Toutes les recettes annoncées ou en perspective vont toujours et encore dans le même sens, comme si le monde « d'après » n'était que la continuité exagérée et en pire du monde « d'avant ». L'intervention du Président de la République le 14 juillet et la déclaration de politique générale du nouveau gouvernement le 15 juillet le confirment, tout comme la composition du gouvernement.

Pour « relancer » l'économie du pays, le gouvernement annonce de nouvelles baisses d'impôts pour les entreprises avec la baisse des « impôts sur la production », vraisemblablement la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Celle-ci rapporte actuellement par an aux Régions 9,5 milliards d'euros. Le dialogue avec la « France des territoires » s'annonce bien mal engagé. En effet, si, pour le Premier ministre, « libérer les territoires, c'est libérer les énergies », on voit mal quels seront demain leurs moyens.

Si le gouvernement accorde aux entreprises des baisses d'impôts deux fois supérieures aux demandes du MEDEF en juin, côté ménages c'est la soupe à la grimace : pas de revalorisation salariale ni même de baisse de TVA en vue comme en Allemagne. « La baisse de la TVA ne correspond pas à ce dont a besoin la France » avait déjà prévenu le Ministre de l'Économie et des Finances.

Les propos tenus par l'exécutif en cette mi juillet confirment que les 100 milliards du plan de relance ne sont pas destinés à soutenir directement le revenu des ménages, si ce n'est à la marge. Il s'agit d'abord d'un plan pour les entreprises.

Voulons-nous d'une politique pour les seuls « premiers de cordée » ?

Les aides sont bien plus généreuses en leur faveur qu'en direction des salarié.e.s. Les mesures des dernières lois de finances rectificatives en attestaient déjà :

- ◆ garantie de l'État jusqu'à 90% des prêts octroyés aux entreprises par les banques pour un montant total de 300 milliards (permettant de financer jusqu'à 25% du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise) ;
- ◆ plans de soutien d'urgence aux secteurs les plus touchés par la crise pour un montant total de 43,5 milliards d'euros dont 8 milliards pour l'automobile, 15 pour l'aéronautique ;
- ◆ fonds de 20 milliards d'euros créé pour renforcer des participations financières de l'État dans les entreprises stratégiques en difficulté.



Sans compter les mesures d'exonération de cotisations et contributions sociales patronales, associée à un crédit de cotisations, pour près de 3 milliards d'euros d'ores et déjà actés dans les dernières lois de finances rectificatives.

Le « dispositif exceptionnel de réduction du coût du travail, à hauteur de 4000 € par an, pour les jeunes de moins de 25 ans, jusqu'à 1,6 SMIC, dans toutes les entreprises et pour une durée d'au moins un an », s'inscrit dans la même veine.

Pour les mesures déjà en œuvre les contreparties ne sont pas au rendez-vous puisque, pour ne citer que ces deux-là, Renault et le groupe Air France annonce déjà plusieurs milliers de suppressions d'emplois en France (4500 pour le premier, 7500 pour le second).

La question de la pérennité des emplois, y compris des plus jeunes, est bien celle posée avec les lois Travail du quinquennat précédent et du début de l'actuel qui ne sont pas remises en cause. Plusieurs décennies d'exonérations de cotisations sociales ont bien démontré qu'elles n'étaient pas facteurs ni garantes de créations d'emplois, loin s'en faut.

Voulons-nous d'une politique qui oublie intérêt général et service public ?



Quant aux emplois publics, possible débouché pour ces mêmes jeunes, l'annonce sur « toutes les créations d'emplois [...] autorisés par le PLF 2021 [...] affectés, sauf exception justifiée, dans les services départementaux de l'État » ne dit rien de l'évolution du volume global de ces emplois, d'autant qu'aucun de ceux-ci n'est censé être affecté dans les administrations centrales.

Si le Premier ministre affiche que « dans une telle situation de crise, la réponse ne saurait être l'austérité budgétaire qui ne ferait qu'aggraver les choses » - comment ne pas lui donner raison sur ce point ?!!, c'est pour ajouter de suite que « nous devons assumer le sérieux budgétaire sur nos dépenses de fonctionnement ».

Voulons-nous d'une politique qui laisse les mains libres au « marché » ?

Entendons par là les administrations et emplois publics, et la déclaration d'intention en est de suite faussée. Car moins de service public, c'est moins de pouvoir d'achat singulièrement pour les plus fragiles et exposé.e.s aux aléas de la vie, c'est plus d'inégalités sociales face à la santé, l'éducation, l'accès aux droits fondamentaux.

En outre, « l'allègement et la simplification des procédures qui pourraient [...] retarder ou [...] contrarier l'application » du plan de relance doivent bien être entendues et comprises comme la poursuite de la politique du « tout pour l'entreprise » entamée au début du quinquennat et qui s'est déjà traduite par une réduction des contrôles de l'autorité publique sur la gestion de ces entreprises sous prétexte de libérer les énergies, celles des intérêts du Capital s'entend.

Les concepts macronistes de « droit à l'erreur » et de « société de confiance », valables d'abord dans les faits pour le monde de

l'Entreprise et ses actionnaires qui ont les moyens de les faire valoir, ont de beaux jours devant eux avec des risques accrus de fraudes. Quid de la lutte contre la fraude fiscale, quid des contrôles de sécurité industrielle ou alimentaire, environnementaux, effectués par les administrations de Bercy ?

Quid des moyens pour celles-ci ?

Aucun mot dans la déclaration de politique générale de Jean Castex du 15 juillet dernier.



** je ne veux pas d'argent, je veux que tu payes des impôts.*

Voulons-nous d'une politique qui méprise les « premiers de corvée » ?

Certes le gouvernement a annoncé la prise en charge par l'État et l'assurance chômage, à hauteur de 100% puis de 85% à partir du 1er juin, du chômage partiel jusqu'à 4,5 SMIC. Mais cette prise en charge vaut d'abord pour les employeurs, car les salarié.e.s, premier.e.s intéressé.e.s, ne perçoivent de leur côté que 70 % de leur rémunération brut c'est-à-dire 84% de leur salaire net et au minimum le SMIC net.

Les 38 milliards (entrant dans les 100 du plan de relance) entre cette année et l'année prochaine des dispositifs d'activité partielle et affichés par Jean Castex dans son discours du 15 juillet ne changent rien à cette réalité. L'activité partielle, autrement dit le chômage partiel, n'est en rien un choix pour les salarié.e.s, pas plus que ne l'est la baisse de son salaire contre la provisoire sauvegarde de son emploi. Impossible de considérer comme un progrès social cette possibilité ouverte par les « accords de performance collective » des ordonnances Macron. Autant le dire clairement, à **Solidaires nous sommes pour une réduction du temps de travail à 32 heures sans réduction de salaire pour créer des emplois pour toutes et tous.**

Pour les ménages modestes, il n'est là plus question de milliards mais de millions. Ainsi ce sont 900 millions d'euros qui ont été prévus par les lois de finances rectificatives pour 4,1 millions de ces ménages soit, concrètement, 150 euros par ménage au RSA ou à l'allocation de solidarité spécifique et 100 euros supplémentaires par enfant et 100 euros par enfant pour les ménages non éligibles au RSA ou à l'ASS mais qui sont bénéficiaires d'allocations logement. S'ajoute désormais « de façon exceptionnelle » la hausse de 100€ de l'Allocation Rentrée Scolaire.

Aujourd'hui le repas universitaire à 1 euro ne peut pas faire oublier ni le coût des frais d'inscription ni que n'est prévu aucun retour sur les mesures réduisant les droits à APL et le fait même, inégalité sociale supplémentaire, pour certain.e.s étudiant.e.s de devoir exercer un « petit boulot » pour financer ses études, une réalité admise par le Premier ministre qui n'envisage pas de la combattre.

DES REPAS À 1€
POUR LES ÉTUDIANTS BOURSIERS

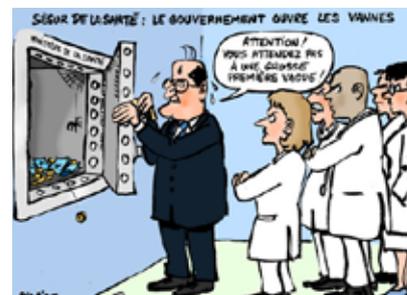


Nous contenterons-nous de tout juste le droit au « salaire de la peur » ?

La prime exceptionnelle Covid 19, au grand maximum de 1 500 euros par fonctionnaire concerné.e, tient plus du « salaire de la peur » que d'une véritable reconnaissance du rôle fondamental des services publics dans la réponse à la crise sanitaire et le maintien d'une certaine cohésion sociale.

La défiscalisation de la prime Covid, non seulement ne constitue pas une reconnaissance des personnels concernés, mais alimente l'idée que l'impôt n'est pas essentiel au fonctionnement de nos sociétés. Le relèvement à 1000 euros du plafond des dons des particuliers ouvrant droit à réduction d'impôt, pour soutenir les associations d'aide aux plus démunis.e.s, notamment les banques alimentaires, est d'abord de la part de ce gouvernement un cadeau fait à sa clientèle électorale.

Au début du confinement, la leçon était censée être entendue par le Président de la République. C'était entendu, la santé devait être une priorité absolue. Elle était promise à « un plan massif d'investissement et de revalorisation des carrières pour l'hôpital ». Au final le Ségur de la Santé est loin du compte. L'Hôpital n'a pas besoin de « la généralisation d'une prime d'engagement collectif et [de] la possibilité de faire des heures supplémentaires majorées ». Il n'a pas plus besoin de « davantage de souplesse » pour les établissements promise par un Premier ministre qui avec Roselyne Bachelot, aujourd'hui sa ministre, furent déjà les promoteurs de la tarification à l'acte (T2A).



Accepterons-nous le retour du chantage à la dette ?

Pire les obligations de la dette sont de retour dans la bouche de la tête de l'exécutif. Une fois la crise terminée, « viendra le temps où il faudra redresser nos finances publiques », avait déjà assuré Bercy. Le nouveau Premier ministre veut cantonner la « dette Covid » attachée à la gestion de la crise sanitaire. Comment distinguer celle-ci d'une dette préexistante qu'il nous faudrait continuer de rembourser et qui continuerait dès aujourd'hui de justifier les politiques libérales qui nous ont mené.e.s dans l'impasse ? Difficile d'imaginer que n'ont pas vocation à durer les exonérations de cotisations sociales du plan de relance et qui, non compensées, fragiliseront encore nos retraites et notre protection sociale !

Entretenir la confusion sur dette Covid « cantonnée » et dette hors Covid sans même parler annulation ou rachat, en continuant de vouloir ainsi faire pression sur nos conditions de travail et rémunérations sans effort contributif des plus riches, en continuant de l'alimenter au profit des mêmes aujourd'hui sous couvert de crise du Covid, n'est ni responsable ni vertueux.

Avant la crise, la France était extrêmement sereine s'agissant des masques de protection. Du moins, c'est ce que disaient nos brillantes autorités. Il existait en effet une forme de stock mondial (suffisant), qui pouvait se déplacer au gré des besoins. Et dormez en paix, braves gens !

Dans un monde merveilleux, cela pouvait se tenir. Problème : deux éléments, qu'on pouvait trouver par pure logique, pouvaient faire voler ceci en éclat. En effet, cela se tenait si 1°) la pandémie n'était pas mondiale 2°) elle ne frappait pas en premier le lieu où cette production est concentrée. Or, la COVID 19 a fait les deux ...

Or, dans les termes employés lors de l'allocation du 14 juillet, il semble que l'on soit plus ou moins prêt à succomber aux mêmes sirènes pour un potentiel vaccin. Encore une fois, la mondialisation heureuse viendra veiller à combler nos besoins même les plus vitaux. Régulation, protection, souveraineté, tissu de proximité, ... Vous n'y pensez pas, malheureux ! Si l'idée est de dire qu'on s'entendra avec des labos à 10 000 kms, pour qu'ils puissent répondre en masse (et au passage, damner le pion à une autre partie du globe), on aura gagné ... ou pas !



Pour Solidaires Finances, avec le collectif « Plus jamais ça » : « Le rachat de dette publique en lui donnant le statut de dette perpétuelle avec un taux d'intérêt nul (ce qui reviendrait de fait à une annulation des dettes publiques) et le financement direct des plans d'urgence et de reconversion des États et collectivités locales par la création monétaire, sont autant de leviers nécessaires pour s'affranchir des marchés, financer la solidarité et la transition écologique. »

Avec la redistribution de la richesse, c'est aujourd'hui l'enjeu, le moment historique de construire un monde meilleur, plus juste et plus durable !!!

